Yverdon-les-Bains Énergies
Rue de l'Ancien-Stand 2
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

Cité de l'énergie
european energy award

Aux demandeurs de raccordements provisoires d'électricité et/ou d'eau et traçage des conduites souterraines

Date : date du timbre postal
N. Réf : SEY/DRD
V. Réf : -

Madame, Monsieur,

Vous vous intéressez à un raccordement provisoire à l'électricité et/ou à l'eau et nous vous en remercions.

En préambule, veuillez noter que si ce raccordement provisoire nécessite une intervention sur vos installations **privées** d'électricité et/ou d'eau, vous devez alors vous adresser à un concessionnaire qui effectuera les travaux sur vos installations.

Vous êtes priés de remplir le formulaire ci-joint en indiquant notamment le nom et l'adresse du bénéficiaire du ou des raccordement(s) provisoire(s). La facture des prestations de notre Service lui sera adressée. Dûment rempli et signé par le bénéficiaire, nous vous prions de retourner le formulaire :

- directement à Yverdon-les-Bains Energies pour les raccordements provisoires ne nécessitant pas l'intervention d'un concessionnaire;
- au concessionnaire que vous aurez désigné pour les raccordements provisoires nécessitant son intervention. Ce dernier nous communiquera alors les besoins en puissance (électricité) et en débit (eau), ainsi que l'emplacement exact devant recevoir le tableau électrique provisoire et/ou l'alimentation en eau provisoire.

Les prestations d'Yverdon-les-Bains Energies seront facturées forfaitairement selon les listes des prix publiées sur notre site internet (www.yverdon-energies.ch) ou disponibles au guichet de notre Service. Nous établirons un devis si la complexité des équipements demandés dépasse le cadre de nos forfaits. Si vos installations nécessitent un rejet dans les collecteurs d'eaux usées, un prix par mètre cube vous sera facturé.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que l'usage des bornes hydrantes/incendie est interdit au public, car exclusivement réservé à l'intervention en cas de sinistre. Ce n'est qu'exceptionnellement que notre Service - et il est le seul habilité à cela - utilisera une borne hydrante pour la fourniture d'eau. Toute l'installation est à protéger du gel. Les points de raccordement provisoire sont fixes et positionnés selon les disponibilités du réseau (BH ou points de puisage)

Notre responsabilité s'arrête aux points de fourniture et vous devez prendre des dispositions afin d'éviter des dégradations, volontaires ou non, à nos équipements. Le cas échéant, les frais vous seraient facturés.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES

N.B. : **Seules les demandes de raccordement provisoire complètes et remises au minimum 15 jours ouvrables à l'avance sont prises en considération. Voir conditions particulières des raccordements en basse tension**

Yverdon-les-Bains Énergies
Rue de l'Ancien-Stand 2
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

Cité de l'énergie
european energy award

D-SERV-02-14-Demande de raccordement d'énergies provisoire et traçage des conduites souterraines

Version 1.6 du 07.09.2023 - Auteur : DOP – Publication internet : ☒ oui ☐ non

Seules les demandes complètes et remises au minimum 15 jours ouvrables à l'avance sont prises en considération. Voir conditions particulières des raccordements en basse tension

ELECTRICITE - EAU

☐ Manifestation ☐ Chantier

Raccordement(s) provisoire(s) demandé(s) :

☐ Electricité, selon détails au verso ☐ Eau, raccordement Epuration ☐ oui ☐ non

Lieu d'installation : .....

Votre installateur/concessionnaire : .....

Tél. : .....

Le raccordement est désiré du : ..... au : .....

Nom du bénéficiaire/débiteur : ..... Prénom : .....

Rue et N° : ..... NPA / Localité : .....

Tél. : .....

Lieu et date : ..... Signature :

Par ma signature, j'accepte :
- les conditions selon lettre ci-jointe,
- les conditions décrites ci-dessous et au verso,
- les dispositions du règlement communal de distribution d'eau,
- les conditions générales relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique.

Les raccordements aux réseaux et/ou à une borne hydrante/incendie sont réalisés exclusivement par le personnel d'Yverdon-les-Bains Energies. Si le raccordement est demandé en période froide, il vous faut prévoir un dispositif de protection contre le gel de la borne hydrante et du compteur

EAU

Tarif eau fournie : (selon tarifs en vigueur disponibles sur www.sey.ch ou sur demande)

Tarif épuration : (selon tarifs en vigueur disponibles sur www.sey.ch ou sur demande)

	☐ **Petit Débit**	☐ **Grand débit**
	Robinet de puisage – petite installation - manifestation	Remplissage piscine – remplissage camion – forage – arrosage culture
Coût d'un raccordement :	CHF 310.00	CHF 410.00
Par mois supplémentaire, même partiel :	CHF 82.00	CHF 110.00
Déplacement du point de raccordement :	CHF 85.00	CHF 85.00

Le raccordement provisoire comprend : Un compteur avec dispositif de sureté Tous travaux et matériel supplémentaires seront facturés en régie.

A compléter par le SEY

Installé le : ..... Par : ..... Enlevé le : ..... Par : .....

☐ eau	☐ eau	☐ eau
Compteur N° :	Compteur N° :	Compteur N° : .....
Index début :	Index début :	Index début : .....
Index fin :	Index fin :	Index fin : .....
Consommation :	Consommation :	Consommation : .....

TVA N° CHE-108.954.292 - En sus des prix indiqués.

Yverdon-les-Bains
Énergies
Rue de l'Ancien-Stand 2
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

Cité de l'énergie
european energy award

ELECTRICITE

Sécurité :

- **seuls le matériel et les équipements conformes aux prescriptions sont admis. Un avis d'installation ainsi qu'un rapport OIBT doit être fourni pour toutes les alimentations provisoires;**
- **l'installation doit être effectuée exclusivement par un installateur/concessionnaire qui veillera à équilibrer les charges sur les 3 phases;**
- **pour tous les câbles traversant la chaussée, appliquer la norme VSS 640201 (gabarit fixe de 4.5 m de haut).**

Les conditions de vente et prix de l'énergie en vigueur sont disponibles sur www.yverdon-energies.ch ou sur demande.

Alimentations provisoires pour chantiers	Prix et conditions
☐ Petit chantier de moins de 80 A Mise à disposition d'un coffret raccordé au réseau, avec compteur	• CHF 400.-- (majoration au prix du travail en régie, 1 h au minimum, en cas de plusieurs interventions SEY sur le même chantier) • L'énergie est facturée au tarif "BT simple" • L'abonnement est facturé au tarif "BT simple" par mois entamé
☐ Grand chantier de plus de 80 A Mise à disposition d'un coffret raccordé au réseau, avec compteur. Fusibles : ……	• CHF 600.-- (majoration au prix du travail en régie, 1 h au minimum, en cas de plusieurs interventions SEY sur le même chantier) • L'énergie est facturée au tarif "BT simple" • L'abonnement est facturé au tarif "BT simple" par mois entamé

Alimentations provisoires pour manifestations et commerçants

a) Alimentation marchés et stands sur sites équipés

☐ Marché pl. Pestalozzi et pl. Auguste Fallet, alimentation sur prise — Compris dans la location du m^2 encaissé par CPO

b) Raccordement à proximité d'un point d'alimentation électrique existant avec tableau de prise :

Descriptif	**T 13 à 3 pôles** *230 V / 10 A*	**T 23 à 3 pôles** *230 V / 16 A*	**T 15 à 5 pôles** *400 V / 10 A*	**T 25 à 5 pôles** *400 V / 16 A*	**CEE 16 à 5 pôles** *400 V / 16 A*	**CEE 32 à 5 pôles** *400 V / 32 A*	**CEE 63 à 5 pôles** *400 V / 63 A*	**CEE 125 à 5 pôles** *400 V / 125 A*
Prise								
Fiche								
Forfait 1 jour	CHF 100.--	CHF 100.--	CHF 150.--	CHF 150.--	CHF 150.--			
> 1 jour	CHF 100.-- + nbre kWh	CHF 100.-- + nbre kWh	CHF 150.-- + nbre kWh	CHF 150.-- + nbre kWh	CHF 150.-- + nbre kWh	CHF 200.-- + nbre kWh	CHF 200.-- + nbre kWh	CHF 200.-- + nbre kWh
Nombre								

☐ Raccordement avec pose d'un tableau de prise annexe ou de plus de 125 A
- CHF 300.--
- L'énergie est facturée au tarif "BT simple"
- L'abonnement est facturé au tarif "BT simple" par mois entamé

C) Raccordements spéciaux (raccordements multiples, puissances élevées, hors zone d'alimentation)

☐ Toute puissance — Devis sur demande

TVA N° CHE-108.954.292 - En sus des prix indiqués.

Yverdon-les-Bains Énergies
Rue de l'Ancien-Stand 2
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

FIBRE OPTIQUE (bâtiments communaux)

Service informatique avisé Oui☐ Non☐

Type de service : Réseau communal ☐ Caméra ☐ Réseau cantonal ☐ HEIG ☐ VOE ☐

TRAÇAGE DES CONDUITES SOUTERRAINES

Type d'installation projeté :

☐ Cantine ☐ Buvette ☐ Clôture provisoire ☐ Armature ou échafaudage

☐ Autre, préciser : .....

Type d'ancrage au sol :

☐ Fiches, pieux, clous ☐ Poids, fonte ou béton ☐ Pas d'ancrage

Pour les fiches, pieux ou clous d'ancrage, indiquer la profondeur de pénétration ..... cm

Les interventions de traçage sont gratuites.

Décision du Bureau technique :

☐ Pas d'intervention ☐ Vérification sur place avant installation ☐ Traçage des conduites

Traçage ou vérification effectuée le : ..... Par : .....

Visa du Chef BT : .....

TVA N° CHE-108.954.292 - En sus des prix indiqués

Cette demande peut être transmise par courrier ou par e-mail à l'adresse suivante *se@ylb.ch.*

Vous pouvez consulter les taxes de raccordement et finances d'équipement sous www.yverdon-energies.ch.